



## Présentation de l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

---

L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS lycée) est un dispositif pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le second degré.

Il s'agit d'un dispositif qui dispose d'un projet éducatif et pédagogique spécifique intégré au projet d'établissement.

L'ULIS lycée accueille des jeunes issus des ULIS collège où ils ont suivi généralement un cycle d'enseignement de 4 ans avec des inclusions en classe ordinaire régulières.

Affecté principalement au sein d'une formation mise en œuvre au sein du lycée (CAP, Bac PRO ou BAC TECHNO STHR), le jeune participe à l'ensemble des activités scolaires et professionnelles relevant du référentiel de formation (cours d'enseignement général, travaux pratiques en ateliers professionnels, période de formation en milieu professionnel).

Les modalités de scolarisation étant organisés en fonction du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).  
Des moments de regroupement peuvent être organisés par la coordonnatrice ULIS.

L'objectif est d'obtenir en fin de formation une certification niveau V ou IV (CAP ou BAC) ou éventuellement une attestation de compétence professionnelle pour les élèves qui ne maîtrisent pas l'ensemble des compétences exigées par la certification.

Téléchargez la plaquette de présentation en cliquant sur l'image ci-dessous :

[https://lyc-careme-savigny-77.fr/sites/lyc-careme-savigny-77.fr/IMG/png/sans\\_titre\\_1-2.png](https://lyc-careme-savigny-77.fr/sites/lyc-careme-savigny-77.fr/IMG/png/sans_titre_1-2.png)

Découvrez le projet de l'ULIS lycée en cliquant [ici](#).